



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DU VAR

MAIRIE de LA SEYNE-sur-Mer

ARRONDISSEMENT
DE TOULON

Nomieu Autran

Madame, Monsieur,

Nous nous permettons de vous faire connaître une réponse de la municipalité de la Seyne au Président du syndicat d'initiative.

LA SEYNE-SUR-MER, le 3 OCTOBRE 1966

Monsieur le Président,

Par lettre du 27 septembre 1966, réf. AP/JV/ vous me demandez d'assister à l'assemblée générale du syndicat d'initiative qui se tiendra le 10 octobre, au casino des Sablettes.

En réponse, voilà quelques unes des raisons pour lesquelles je ne serai pas présent à cette réunion.

- 1°) L'an dernier j'ai répondu favorablement à votre invitation. J'ai peu entendu parler du syndicat d'initiative. Mais, le représentant de la municipalité a dû répondre à un grand nombre de questions n'ayant aucun rapport avec l'ordre du jour annoncé. Questions hargneuses et mesquines auxquelles j'ai répondu avec calme et avec précision ; question qui se voulaient gênantes auxquelles j'ai répondu avec ironie... En définitive, j'ai constaté l'impolitesse manifestée vis à vis d'un soi-disant invité.

Si vous désirez organiser une assemblée du syndicat sur le thème "l'activité municipale", je suis disposé à m'y rendre. Elle aura, au moins le mérite de la franchise. La municipalité est capable de transformer les accusateurs en accusés.

- 2°) Par contre, le député U.N.R. qui n'a rien à voir avec l'administration de la ville a été remercié, félicité. De quoi ? Cela vous regarde, mais situe bien l'orientation du syndicat d'initiative.

- 3°) Votre assemblée doit examiner "les activités du syndicat pour l'année en cours". A ce propos permettez-moi de vous rappeler que vous avez toujours placé la municipalité devant le fait accompli. Ce qui signifie que nous n'avons pas la même conception de la convergence des efforts communs pour le bien commun. Du moment que vous ne voulez en rien collaborer avec la municipalité, nous ne comprenons pas votre présente invitation !

- 4°) De plus, dans la presse, dans des réunions, dans des discussions privées même, vous n'avez pas hésité à vous approprier les quelques travaux et améliorations réalisés par la municipalité : parking, feux tricolores, carrefour de Mar-Vivo, etc.... Votre devise est fort simple et s'adresse surtout à ceux qui ne veulent pas réfléchir : "tout ce qui va bien, c'est grâce à vous ! tout ce qui va mal, c'est la faute à la municipalité !"

- 5°) Enfin, les membres de votre bureau, dans toutes les associations où ils agissent, ne manquent jamais une occasion de discréditer la municipalité. Vous le savez d'autant mieux que vous donnez le ton, au syndicat d'initiative et ailleurs !

Vous ne serez pas étonné que je rende cette lettre publique. D'abord parce que certains journaux refusent systématiquement d'insérer nos communiqués. Ensuite parce que nous avons le devoir de montrer à la population que le syndicat d'initiative cache une étiquette au service du gouvernement U.N.R.

Soyez assurés que nous continuerons à servir La Seyne comme nous le faisons depuis vingt ans. En précisant, une fois encore, ce que n'a jamais voulu admettre le syndicat d'initiative, que La Seyne c'est St Elme et la rue Victor Hugo, c'est les Sablettes et l'Avenue Gambetta, c'est Mar-Vivo et ses cités H.L.M., c'est Fabrégas et ses quartiers suburbains, ce sont ses stations touristiques et sa classe ouvrière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueux sentiments.

T. Merle

T. MERLE
Maire de La Seyne,
Conseiller Général du Var.

